

La Garnache

Maison de Pays : l'expo de photos inaugurée

L'association Image garnachaise compte une quarantaine de membres, dont environ la moitié participe à l'exposition. Au rez-de-chaussée de la Maison de Pays, les visiteurs peuvent découvrir trente clichés en argentique sur le thème 80 % blanc « un exercice plus compliqué qu'il n'y paraît, tant à la prise de vue qu'au développement », a souligné Sandra Brunet, qui remplace Pascale Alletru à la tête d'Image garnachaise.

À l'étage, ils peuvent admirer trente tirages numériques en noir et blanc sur le thème est l'amitié, et autant en couleurs sur le thème des variations autour de l'eau. La dernière salle propose une trentaine de clichés personnels sur des thèmes libres, choisis parmi ceux travaillés dans l'année par les membres du club. Enfin, pour amuser le public, l'association a mis en place un fil rouge à découvrir.

Les visiteurs sont invités à voter pour leurs photos favorites. Le résultat sera communiqué le soir du dernier jour de l'exposition sur le site de l'association.

L'exposition a été inaugurée samedi en matinée en présence de Bernard Sachot, 1^{er} adjoint. « Vous nous faites entrer dans le monde de la lumière et du beau. Au niveau mairie, on fera tout pour continuer à vous encourager », a déclaré ce dernier.

« Je tiens à remercier la municipalité qui nous a permis de nous installer confortablement dans la maison des associations. Nous avons ainsi, sur le même site, un studio opérationnel, une salle de stockage saine, et enfin un nouveau lieu fonctionnel pour notre laboratoire argentique », a détaillé Sandra Brunet.



De gauche à droite, Bernard Sachot, le vice-président, Christian Ferré, Sandra Brunet

PHOTO : OUEST-FRANCE

« Je vous invite à aller aussi à la mairie de La Garnache, admirer les photos élues en 2019. J'en profite pour vous rappeler que chaque mois un membre du club y expose une douzaine de ses photos préférées », a ajouté la présidente. Elle a aussi remercié les visiteurs pour leur présence qui encourage l'association « à poursuivre ces expositions année après année ». L'association sera aussi présente lors du week-end des arts de Challans du vendredi 20 mars au dimanche 22 mars, salle Louis-Claude Roux.

Samedis 22 et 29 février et les dimanches 23 février et 1^{er} mars, de 10 h à 12 h 30, et de 15 h 30 à 18 h 30. Entrée libre. Maison de Pays, Grand' rue, La Garnache. Image garnachaise : contact@image-garnachoise.fr ; site : www.image-garnachoise.fr.

■ Pays de Challans



Jusqu'au 1^{er} mars

31^e exposition de l'Image garnachaise

La 31^e exposition annuelle du club photo, l'Image garnachaise a été inaugurée le week-end dernier à la Maison de Pays. Elle est ouverte au grand public pour les deux week-ends à venir, ceux du 22/23 février et du 29 février et 1^{er} mars. Cette exposition met à l'honneur le travail de l'année 2019 des adhérents de l'association. Ils sont une trentaine sur les 42 membres du club photo a exposé le fruit de leur travail.

L'exposition s'articule autour de 3 thèmes, rassemblant chacun une trentaine de clichés. En argentique noir et blanc, le thème s'intitule 80 % blanc. Le second thème : en numérique noir et blanc est sur l'Amitié. Le 3^e thème numérique couleur est Variations autour de l'eau.

Ces trois thèmes sont installés du rez-de-chaussée jusqu'à l'étage, tandis que la dernière salle accueille les séries personnelles des adhérents. Ces séries, au thème totalement libre, sont alimentées par 1 à 3 photos par chacun des adhérents participants. Un fil rouge, au sens figuré, sur lequel des Polaroid y sont accrochés, ponctue l'exposition de clichés originaux. L'Image garnachaise sera à nouveau exposée au week end des arts à Challans du 20 au 22 mars prochain.

Cette vitrine permanente offre de poser un regard sur le travail réalisé au sein de l'association. Celle-ci est accueillie à la Maison des associations. Un site qui permet à l'association de former à l'apprentissage et de la mise en pratique de la photographie.

■ Entrée gratuite, à la Maison de Pays les samedis 22 et 29 février et les dimanches 23 février et 1^{er} mars de 10 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30.